



**MUNICIPALITE**

---

**RAPPORT-PREAVIS N° 09/2021  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Rapport-préavis en réponse au postulat de M. Eric Oguey,  
intitulé « Un boulodrome à Vevey »**

***Séance de la commission ad hoc***

Date	Mardi 30 mars 2021 à 18h30
Lieu	Salle du Conseil communal

Vevey, le 8 mars 2021

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

### 1. Objet du rapport-préavis

Le présent rapport-préavis a pour but de répondre au postulat « Un boulodrome à Vevey » déposé le 24 février 2011 par M. Eric Oguey pour le parti démocrate-chrétien et directement transmis à la Municipalité pour réponse.

### 2. Rappel du postulat

Le signataire demandait à la Municipalité d'étudier la possibilité d'offrir aux Veveysans un boulodrome couvert. Il précisait que cette salle pourrait être construite ou aménagée de façon à pouvoir pratiquer d'autres sports comme, par exemple, le tir à l'arc ou le tir au petit calibre.

### 3. Réponse de la Municipalité au postulat

La Riviera bénéficie actuellement de deux boulodromes couverts : l'un situé à Chailly-sur-Montreux, l'autre en plein air à La Tour-de-Peilz. Le boulodrome de Chailly-sur-Montreux est une installation privée à 8 pistes couvertes avec une buvette de 50 places construite sur un terrain communal jouxtant le stade Eugène-Parlier. L'infrastructure est utilisée par deux clubs : la Pétanque de Clarens qui compte une cinquantaine de membres dont certains font partie de l'élite suisse, et la Pétanque des Narcisses avec une quinzaine de membres. En dehors des réservations liées aux clubs, le boulodrome est accessible à des tiers. Le boulodrome en plein air La Mêlée de la Tour-de-Peilz est situé sur le site sportif de Bel-Air au Ch. de Béranges II mesure 25m x 15m, soit 6 ou 8 lignes et d'une buvette dédiée.

Des aménagements extérieurs en libre accès sont également disponibles au Pierrier à Clarens et au Jardin Roussy à La Tour-de-Peilz.

Vevey possède deux modestes terrains de pétanque extérieurs, l'un au bas du Jardin du Rivage (8m x 10m), dont la largeur a été doublée par la DEP en collaboration avec la DJEFS-Sports et qui peut désormais accueillir jusqu'à 2 équipes en même temps. L'autre au Jardin du Panorama (4m x 12m), qui a fait l'objet de travaux ce printemps avec l'installation d'une rampe d'accès (DEP), la pose de deux nouveaux bancs et le rafraîchissement du revêtement (DJEFS-Sports). Ces deux terrains sont principalement orientés vers des jeux de loisirs. L'emblématique Café de l'Avenir, à l'Av. de Fribourg 11 proposait plusieurs pistes couvertes (6m x 21m). Fermées depuis 2018, ces pistes étaient exploitées notamment par le club de pétanque l'Avenir. Composé de 15 personnes dont 10 licenciés, les membres du club s'entraînent désormais au Jardin Roussy et au boulodrome de Montreux pendant la période froide.

Au vu de l'existence d'installations *ad hoc* dans la région et du manque d'espace disponible à Vevey, la Municipalité n'estime pas réaliste de créer un boulodrome couvert à Vevey. Compte tenu de la fermeture des installations du Café de l'Avenir, la Municipalité estime toutefois important de développer une installation extérieure de plusieurs pistes, utilisable par les membres du club veveysan notamment et tout autre utilisateur.

Le terrain de Crédeiles, sous réserve d'aménagements spécifiques, pourrait facilement intégrer ce type d'installation dans sa partie sud est par exemple. Une telle installation nécessite toutefois de revoir tout ou partie de cette aire sportive quelque peu délaissée (terrain de foot, pistes de

course avec tartan, cabanon, etc.), afin d'y intégrer aussi les besoins des élèves des écoles de Vevey dans le cadre de leurs activités sportives scolaires en plein air notamment.

La Municipalité propose de charger ses services d'établir un projet de réaménagement de cet espace et de le soumettre au Conseil communal par voie de préavis.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

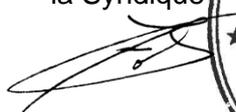
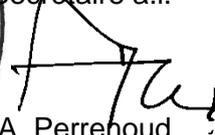
### LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU** le préavis N° 09/2021, du 8 mars 2021, concernant la réponse au postulat de M. Eric Oguey intitulé « Un boulodrome à Vevey » ;
- VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour ;

### d é c i d e

1. d'approuver le rapport-préavis en réponse au postulat de M. Eric Oguey « « Un boulodrome à Vevey » ».

et propose de le considérer comme réglé.

Au nom de la Municipalité  
la Syndique  le Secrétaire a.i. 

Élina Leimgruber  P.-A. Perrehoud

The image shows the official seal of the Municipality of Vevey, which is circular and contains the text 'MUNICIPALITÉ DE VEVEY' and 'HERMITE ET PATRIE'.

Municipal-délégué : Yvan Luccarini

## Postulat déposé au Conseil communal de Vevey le 24 février 2011

### Un boulodrome à Vevey

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Nous savons que des jeux de boules ont existé depuis l'Antiquité. Les Égyptiens, les Grecs et les Romains jouaient déjà à des jeux d'adresse au moyen d'objets sphériques.

La première partie de pétanque a été jouée à La Ciotat, près de Marseille, en 1910.

A Vevey, un club de pétanque, L'Avenir, a été constitué le 28 septembre 2005. Ce club est actif, fait partie de la Fédération Suisse de Pétanque et de l'Association Vaudoise de Pétanque. Il participe à des matches de championnat, mais toujours à l'extérieur de la ville. Il est même allé jouer en Italie, en Espagne et... en Thaïlande

Fort aujourd'hui d'une trentaine de membres, les entraînements ont lieu sur les pistes du Café de l'Avenir à Vevey. L'endroit est sympathique mais le peu de terrains empêche le club d'organiser des matches de championnat. De plus, en hiver, les 2 terrains intérieurs sont petits et le local est mal chauffé et humide.

Cet état de fait rend les membres peu motivés et empêche le club de se développer.

Pourtant, ce sport est populaire dans notre ville puisque plusieurs joueurs Veveysans sont inscrits dans d'autres clubs de la région.

Je demande dès lors à la Municipalité d'étudier la possibilité d'offrir aux Veveysans un boulodrome couvert. Cette salle pourrait être construite ou aménagée de façon à pouvoir pratiquer d'autres sports comme, par exemple, le tir à l'arc ou le tir au petit calibre.

Ce boulodrome permettrait au club de se développer, d'offrir une occupation conviviale aux jeunes et aux aînés, de pouvoir organiser des entraînements toute l'année et d'organiser des matches de championnat.

Je joins à ce postulat un plan comportant les dimensions officielles de terrains.

Je demande que ce postulat soit transmis directement à la municipalité

Je vous remercie pour votre attention.



E. Oguey

Copie à : MM. Girardin, Christen, Bryois, Lehrian  
Dme Burnier, Dme Hitz